

# EXPOSITION

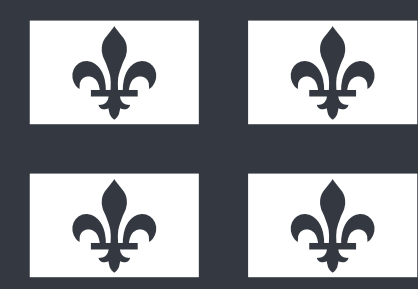
*Il était une fois...*

*les coopératives d'habitation*

*1941-2012*

Société  
d'habitation

Québec



La Société d'habitation du Québec  
vous invite à visiter cette exposition  
présentée pour souligner  
l'Année internationale des coopératives.

Une douzaine de tableaux  
vous fera découvrir les moments forts  
du mouvement coopératif en habitation,  
d'hier à aujourd'hui.

Recherche et rédaction : Mathieu Houle-Courcelles



*N'était une fois...*  
*1941-2012*

---

---

LES ORIGINES  
DU MOUVEMENT  
COOPÉRATIF

---

---



*N'était une fois...*  
*1941-2012*

---

---

UN BAGAGE  
D'EXPÉRIENCES

---

---



*N'était une fois...*  
*1941-2012*

---

---

DES ACTEURS  
ENGAGÉS DANS  
UNE MÊME VOIE

---

---



## Une tentative peu fructueuse

Au milieu des années 60, le mouvement coopératif en habitation est à la croisée des chemins. Son modèle de développement, fondé sur la construction de résidences unifamiliales permettant l'accession à la propriété, ne parvient plus à répondre aux besoins des ménages locataires. La Fédération des coopératives d'habitation, qui regroupe depuis 1948 des coopératives de construction, cherche à renouveler ses pratiques. Elle décide donc de se tourner vers de nouvelles « clientèles » en développant des projets d'immeubles d'habitation à logements multiples destinés à des locataires à faible revenu.



Projet Coop Habitat à Longueuil. 1971.

Source : BANQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

En 1968, la Fédération des coopératives d'habitation se transforme et devient la Fédération Coop Habitat du Québec, mieux connue sous le nom de Coop Habitat. Avec la collaboration de la toute nouvelle Société d'habitation du Québec (SHQ) et du Conseil de la coopération, la nouvelle entité se donne des objectifs très ambitieux : la construction de milliers de logements à très court terme. Divers projets immobiliers sont élaborés par une équipe centralisée de professionnels et de spécialistes. En l'espace de trois ans, 13 immeubles totalisant 1 400 logements vont être construits. Cependant, le programme se révèle financièrement désastreux : ses responsables n'ont pas prévu l'augmentation fulgurante des coûts de construction. La Fédération Coop Habitat a également négligé les besoins des futurs membres dans l'élaboration des projets. On raconte que certains locataires apprennent qu'ils vont habiter dans une coopérative au moment de signer leur bail...

Face à ces difficultés, la Fédération Coop Habitat est d'abord mise sous tutelle avant d'être officiellement dissoute en 1974. Les immeubles construits sont vendus au secteur privé ou convertis en HLM. Certains projets parviennent toutefois à voler de leurs propres ailes, grâce au soutien de la SHQ. L'échec de cette démarche aura pour conséquence de remettre en cause les modèles de développement fortement centralisés, où les usagers ont un faible pouvoir décisionnel. Une nouvelle génération de coopératives d'habitation tirera des enseignements positifs de cette expérience malheureuse.



La Coopérative d'habitation Place Neuviale dans le quartier Duberger à Québec, développée par Coop Habitat au début des années 70.

Source : Mathieu Houle-Courcelles

1941-2012 Rétro une fois... Les coopératives d'habitation



# LES COOPÉRATIVES DE CONSTRUCTION : 1941-1968

## À chaque famille, sa maison

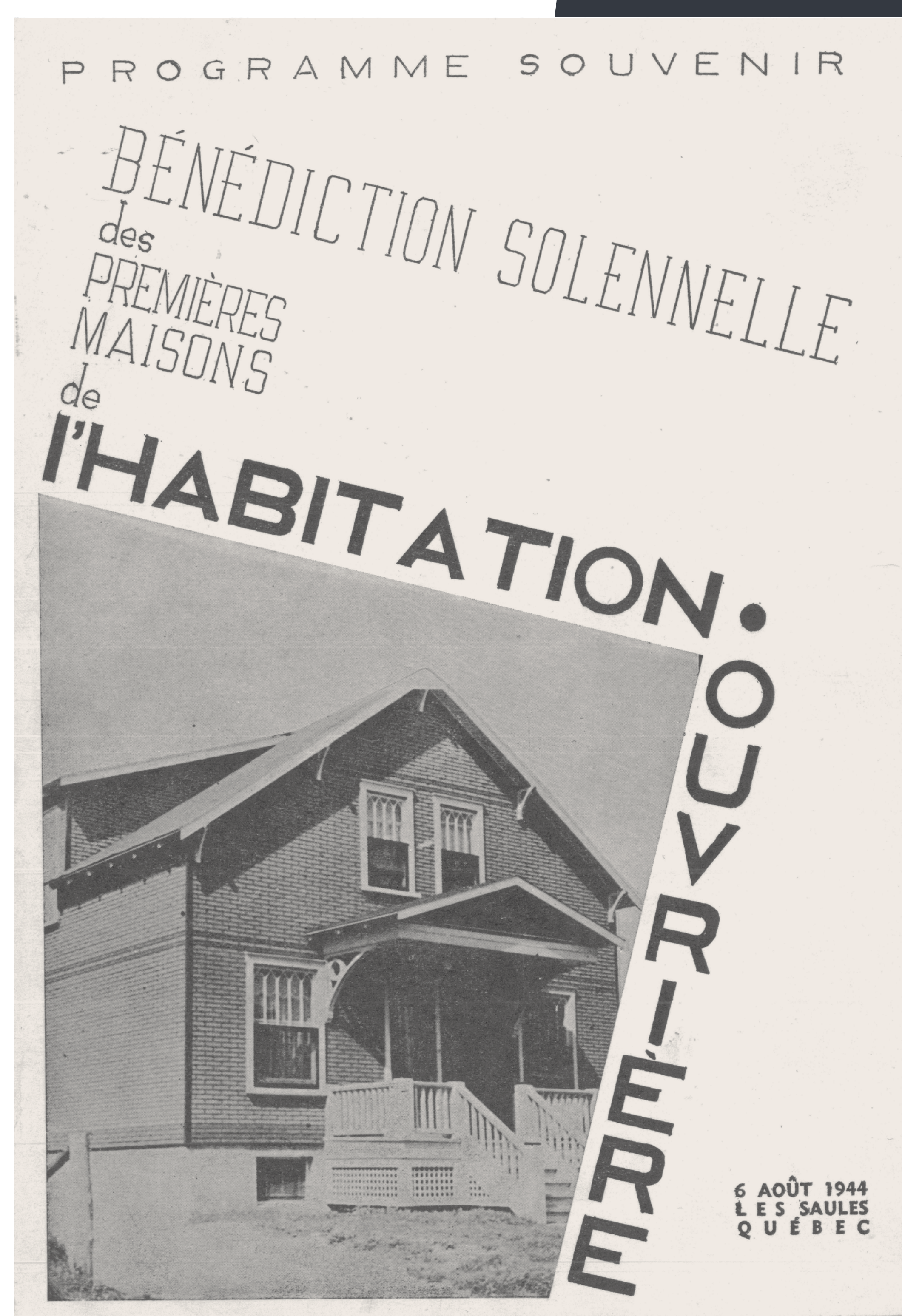
Dans les années qui suivent la Deuxième Guerre mondiale, des « cercles d'études » se forment aux quatre coins de la province. Leurs membres cherchent des solutions aux graves problèmes de logement qui affligent la classe ouvrière. Des familles doivent s'entasser dans des logements trop petits et trop chers, quand elles ne sont tout simplement pas forcées de cohabiter sous un même toit. L'Église catholique et ses organisations (Ligue ouvrière catholique, Jeunesse ouvrière catholique, etc.) sont au cœur de ce processus.



Le chanoine Chamberland sur les chantiers de la Coopérative d'habitation Sainte-Marguerite de Trois-Rivières. Vers 1944.  
Source : BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Conseil de la coopération du Québec

Des dizaines de coopératives d'habitation, visant principalement la construction de maisons unifamiliales pour les ouvriers, sont formées dans les principaux centres industriels : Montréal, Québec, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, Magog, Drummondville, Alma, Jonquière, La Tuque, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Val-d'Or, Baie-Comeau, etc. Ces groupes s'appuient sur des expériences similaires menées au début des années 40 à Asbestos, près de Thetford Mines.

Pour la plupart, les coopérateurs participent à de grandes corvées pour réaliser leur projet. Une mise de fonds (environ 10 % des coûts de construction) est également demandée. Pour le clergé, ces coopératives d'habitation servent également de rempart contre les idées socialistes en permettant à des familles d'ouvriers d'accéder à la propriété individuelle et d'éviter la promiscuité. Ces maisons sont souvent construites à l'extérieur du centre-ville, là où les terrains sont abordables. On estime qu'environ 10 000 de ces habitations coopératives ont été construites entre 1941 et 1968.



Programme-souvenir de l'Habitation ouvrière des Saules. 1944.  
Source : BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Conseil de la coopération du Québec



*Rétrit une fois...  
1941-2012  
Les coopératives d'habitation*



# LES COOPÉRATIVES D'HABITATION EN ESTRIE

## Un second souffle pour le mouvement

C'est à Sherbrooke, au début des années 70, que s'amorce la renaissance du mouvement coopératif en habitation après les déboires de la Fédération Coop Habitat. Au mois de novembre 1971, huit personnes procèdent à l'achat de la première maison de la Coopérative d'habitation du Possible, qui sera composée d'un ensemble de huit maisons. C'est le coup d'envoi pour le développement de nombreux autres projets en Estrie.



La maison du Huard, le premier immeuble acquis par la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est en 1975 pour un montant de 51 250 \$.

Source : Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est

Le plus connu de ces projets est sans aucun doute la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est. Apparue à l'initiative d'un sous-comité « coopération » de l'Union des citoyens de Sherbrooke, la coopérative voit le jour en 1975. Une première maison est achetée, suivie rapidement de quatre autres. Avant la fin des années 80, la coopérative possède déjà une trentaine d'immeubles de tailles différentes. Elle compte, en 2012, 254 logements répartis dans 45 maisons, ce qui en fait l'une des plus grandes coopératives d'habitation de la province.

Très tôt, les coopératives d'habitation de Sherbrooke se structurent régionalement. À partir de 1975, des rencontres ont lieu pour permettre la négociation d'ententes de service avec des fournisseurs. Deux ans plus tard, ces efforts débouchent sur la formation d'un groupe de ressources techniques et d'une fédération régionale, la première du genre au Québec. Dès lors, les coopératives de l'Estrie seront parties prenantes des débats qui agitent le mouvement, notamment en ce qui a trait à la formation d'un regroupement provincial. La Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie compte actuellement plus d'une quarantaine de membres répartis dans une douzaine de municipalités.



La Coopérative d'habitation des Grandes Familles à Sherbrooke, un complexe de 24 logements où habitent près de 140 personnes.

Source : FRAPRU



La maison La Tourelle, un ancien hôpital acquis par la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est en 1979. On y trouve aujourd'hui sept logements.

Source : Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est

1941-2012  
Rétrit une fois...  
Les coopératives d'habitation



## Le quartier des coops

À la fin des années 60, le quartier Pointe-Saint-Charles, situé dans le sud-ouest de Montréal, vit des heures sombres. Les industries quittent « la Pointe », le chômage s'installe et l'état du parc de logements locatifs se détériore rapidement. Pour faire face à la précarisation des conditions de vie, un groupe de professionnels et d'universitaires fonde, en 1971, l'organisme Loge Peuple afin d'acheter, de rénover et de gérer des immeubles avec la formule coopérative. En trois ans, Loge Peuple fait l'acquisition de 17 bâtiments comprenant 122 logements. Il s'agit des premières coopératives d'habitation à occupation continue développées à Montréal. Malheureusement, l'organisme rencontre des difficultés et les immeubles sont vendus à la Société canadienne d'hypothèques et de logement en 1974.



Affiche réalisée par La maison de quartier de Pointe-Saint-Charles, un organisme communautaire engagé dans la lutte pour le droit au logement. 1974.

D'autres organismes prennent le relais et poursuivent les efforts entrepris par Loge Peuple. Un premier groupe de ressources techniques, le Service d'aide à la rénovation de Pointe-Saint-Charles, voit le jour en 1977, suivi du Regroupement information logement en 1978, puis du Projet Saint-Charles. Les efforts concertés du milieu communautaire avec le soutien des programmes gouvernementaux permettent de mieux structurer les initiatives de développement du logement social dans la Pointe.

En 1985, le Projet Saint-Charles se donne comme objectif la réalisation de 500 nouveaux logements sociaux, principalement sous forme de coopératives d'habitation, afin de répondre aux besoins grandissants dans le quartier.

Ces efforts portent leurs fruits :

en 1999, on estime qu'environ 46 % du parc de logements locatifs de la Pointe sont constitués de logements sociaux. Grâce à la mobilisation de la communauté et au soutien de la Ville et des gouvernements, le nombre de logements coopératifs continue d'augmenter, faisant de Pointe-Saint-Charles le quartier de Montréal qui compte la plus forte proportion de coopératives d'habitation.



L'un des premiers immeubles acquis par Loge Peuple, situé au 854, rue Charon. Vers 1971.

Source : BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds St. Columba House



La Coopérative d'habitation Skanagowa. Cet immeuble, construit en 1906, abritait la St. Gabriel Academy. Recyclé en 1984, il compte 25 logements pour familles et petits ménages.

Source : Bâtir son quartier

1941-2012 Rétrécit une fois... les coopératives d'habitation



# LA RUE SAINT-GABRIEL

## Des citoyens s'unissent contre les démolitions

Entre 1960 et 1971, plus de 1 200 logements sont détruits aux abords de la colline Parlementaire à Québec pour faire place à divers projets immobiliers et autoroutiers. Ce processus cause une onde de choc dans Saint-Jean-Baptiste, un quartier populaire où vivent plus de 80 % de locataires.



Une des nombreuses réunions avec les résidents de la rue Saint-Gabriel. Vers 1975.

Source : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

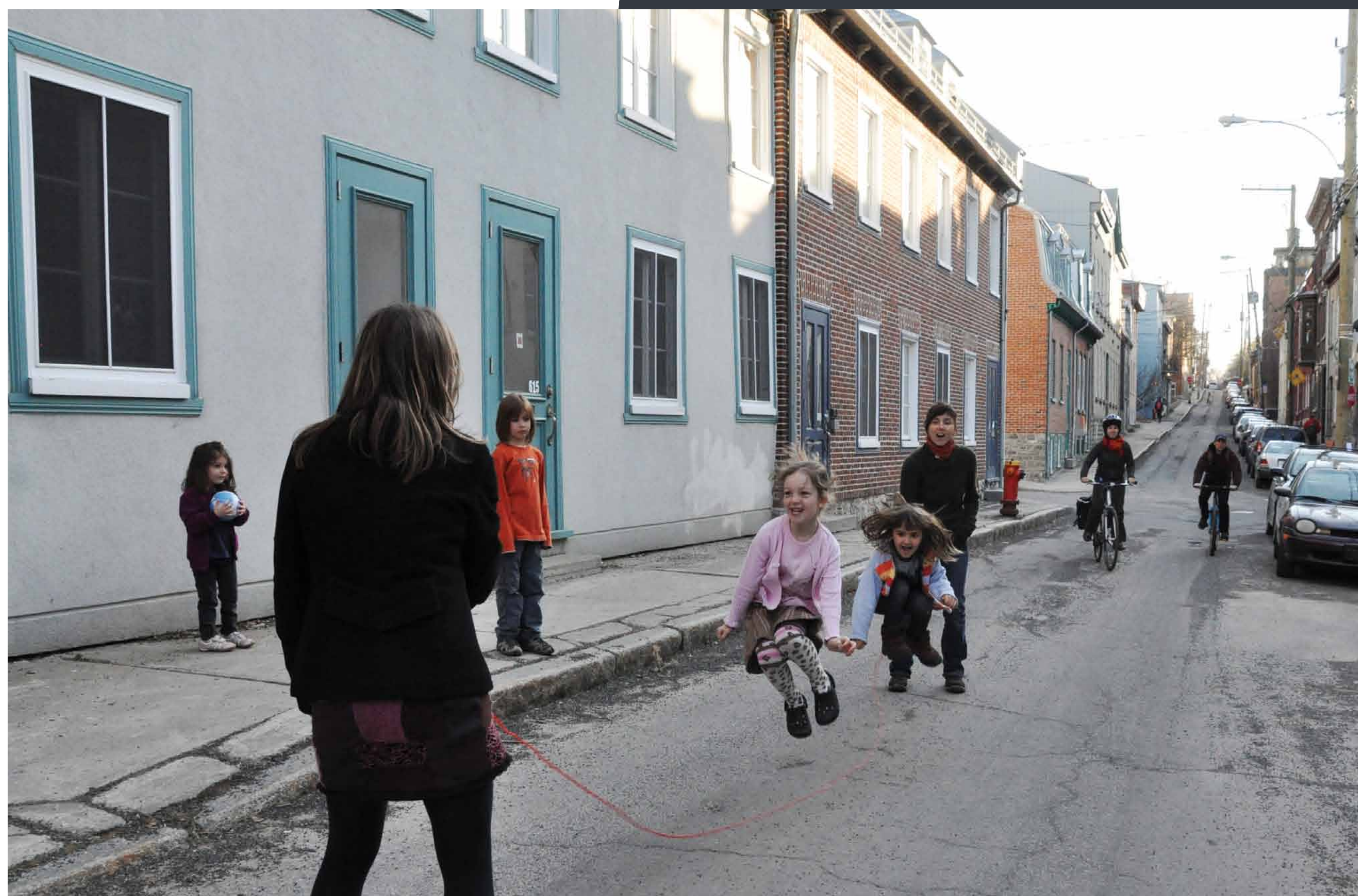
En 1976, des citoyens de la rue Saint-Gabriel se rassemblent pour mettre un terme aux démolitions. La Ville de Québec, propriétaire des maisons de la rue, souhaite raser 86 logements pour aménager un boulevard urbain. Pendant deux ans, les locataires se mobilisent. Leurs démarches portent leurs fruits : après plusieurs refus et bien des hésitations, la Ville accepte de céder les maisons de la rue à deux coopératives d'habitation (Saint-Gabriel et L'Archange) qui obtiendront du financement public. La formule coopérative permet non seulement le maintien des résidents dans leur quartier, mais aussi la préservation de la trame urbaine du quartier et du patrimoine bâti.

Après avoir remporté sa première victoire, le mouvement poursuit son action. Ses interventions débordent bientôt la rue Saint-Gabriel. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est également créé en 1982. Il contribuera à la mise sur pied d'une trentaine d'autres coopératives bénéficiant de programmes d'aide financière des gouvernements et à une meilleure prise en charge du quartier par ses habitants, logés au cœur du plus important pôle d'emploi de la capitale.



Corvée de peinture sur l'un des immeubles de la Coopérative d'habitation Saint-Gabriel au début des années 80.

Source : Roland Cliche



Des enfants sur la rue Saint-Gabriel. Les coopératives ont permis le maintien de dizaines de familles dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Source : Étienne Grandmont

1941-2012 Rétro une fois... Les coopératives d'habitation



## Une communauté solidaire au cœur de Montréal

Au milieu des années 60, un quadrilatère situé tout près de l'Université McGill est dans la mire d'un groupe de promoteurs immobiliers. Leur objectif : acheter une à une les maisons, puis les démolir afin d'ériger des tours d'habitation et des espaces commerciaux. Ce scénario est une véritable catastrophe pour les résidents du secteur Milton-Parc, qui sont essentiellement des locataires à faible revenu. Un comité de citoyens est formé avec le soutien de travailleurs sociaux actifs dans le quartier. En 1968, ce groupe lance une vaste campagne de mobilisation pour s'opposer aux démolitions.



Affiche du Comité des citoyennes et citoyens Milton Parc, réalisée par Luc Mondou. 1983.  
Source : CRIP-UQAM, Fonds Waters

Le comité propose une solution pour permettre aux résidents de conserver leurs logements : la création de coopératives d'habitation. Malgré quatre années de mobilisation, ils n'y parviennent pas. Le projet immobilier se poursuit et les premières tours sont construites.

En 1977, les promoteurs immobiliers rencontrent des difficultés et décident de vendre les maisons qui n'ont pas été détruites. En mai 1979, après des études de rentabilité concluantes, la Société canadienne d'hypothèques et de logement en fait l'acquisition pour une somme de 5,5 millions de dollars et les convertit en coopératives d'habitation.

La réalisation du projet, qui comprend près de 600 unités locatives réparties dans 135 immeubles, s'avère compliquée. Après plusieurs années de travail, la Communauté Milton Parc est fondée en 1987. Elle regroupe 15 coopératives, sept OSBL et une société de développement commercial dans une structure de « copropriété à visée sociale » unique en Amérique du Nord. Bien vivante, la Communauté Milton Parc fête en 2012 ses 25 ans. Elle présente encore aujourd'hui l'exemple d'un milieu solidaire qui a pris son destin en main.



Scène d'intérieur à Milton Parc. Non datée.  
Source : Communauté Milton Parc



Scène de rue dans Milton-Parc. Non datée.  
Source : Communauté Milton Parc

1941-2012 Rétrécit une fois... Les coopératives d'habitation



# LES « SHOPS » ANGUS

## Un exemple d'inclusion réussie

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, les ateliers Angus deviennent l'un des principaux sites industriels de Montréal. Dans ces ateliers situés dans le quartier Rosemont, le Canadien Pacifique construit et répare locomotives et wagons, employant jusqu'à 12 000 personnes.

Avec le déclin de l'activité ferroviaire, le Canadien Pacifique vend, en 1974, l'ensemble du terrain à l'une de ses filiales, la compagnie immobilière Marathon. Son objectif : construire le plus grand centre d'achat de l'est du Canada. Apprenant la nature de ce projet, le Comité d'action des citoyens de Rosemont demande que la priorité soit « la construction de maisons familiales dont le loyer serait accessible aux travailleurs ».



Vue aérienne des ateliers Angus au milieu du siècle dernier. 1948.

Source : Archives du Canadien Pacifique

En 1980, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal s'associent pour permettre la construction de 2 200 logements sur le site, sans préciser leur nature. Une trentaine d'organismes communautaires, syndicaux et parapublics réclament la construction de coopératives, de HLM et d'OSBL pour répondre aux besoins des ménages à faible revenu. Une pétition de 11 000 noms est présentée aux élus du secteur qui s'engagent finalement à ce que 49 % des logements soient offerts à des familles gagnant moins de 25 000 \$ par année.

Entre 1984 et 1994, on construira près de 2 600 unités d'habitation sur le site Angus, dont plus de 1 000 logements sociaux. De ce nombre, on compte 552 logements coopératifs, soit 20 % du total des unités construites. Il s'agit du plus grand parc de logements sociaux sur un même site au Québec. Ces réalisations, jumelées au développement d'un pôle d'emploi diversifié très dynamique, font des anciennes « shops » Angus un exemple probant de reconversion et de mixité des fonctions.



Affiche du Comité logement Rosemont et de l'Association des locataires d'Hochelaga-Maisonneuve, réalisée par Richard Ginette. 1982.

Source : CRIP-UQAM, Fonds Centre populaire de documentation de Montréal

La Coopérative d'habitation Amadeus, sur le site Angus. Un immeuble de 24 logements pour familles et petits ménages réalisé en 1989.

Source : Bâir son quartier



1941-2012 Rétro une fois... Les coopératives d'habitation



# L'ÎLOT BERTHELOT

## Des coopératives sur la colline

Pendant près de quarante ans, l'îlot Berthelot a été au cœur du réaménagement de la colline Parlementaire à Québec. À deux pas de l'Assemblée nationale, voisin des grands hôtels, du Centre des congrès et du Complexe G, l'îlot compte aujourd'hui 120 logements regroupés au sein de trois coopératives. À compter de 1970, et pendant près de vingt ans, six maisons ouvrières sont épargnées de la démolition. C'est tout ce qui reste de la fonction résidentielle de l'îlot Berthelot.



L'îlot Berthelot, tel qu'il apparaissait après le passage des bulldozers à la fin des années 70.

Source : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

En 1989, à la suite d'une importante campagne de mobilisation des citoyens du quartier, la Ville de Québec devient propriétaire de l'ensemble du site, mettant ainsi fin à la spéculation immobilière.

En 1995, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le groupe de ressources

techniques SOSACO

et les locataires de

l'îlot s'associent

pour développer

un projet de

coopérative

d'habitation.

Quatre des six

maisons sont

cédées à la future

coopérative, mais

la Ville demeure

propriétaire des

lots restants.



Vue aérienne de l'îlot Berthelot à la fin des années 90. On remarque au centre de la photo la Coopérative d'habitation l'Îlot Berthelot.

Source : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

En 2002, alors que la Ville de Québec traverse une grave crise du logement, le Comité populaire réclame que les maisons restantes soient

transformées en logements sociaux. La Ville

fini par accéder à ces revendications en 2004,

permettant la construction des 80 logements de la

coopérative L'Escalier, réalisés notamment grâce

au soutien financier de la Société d'habitation du

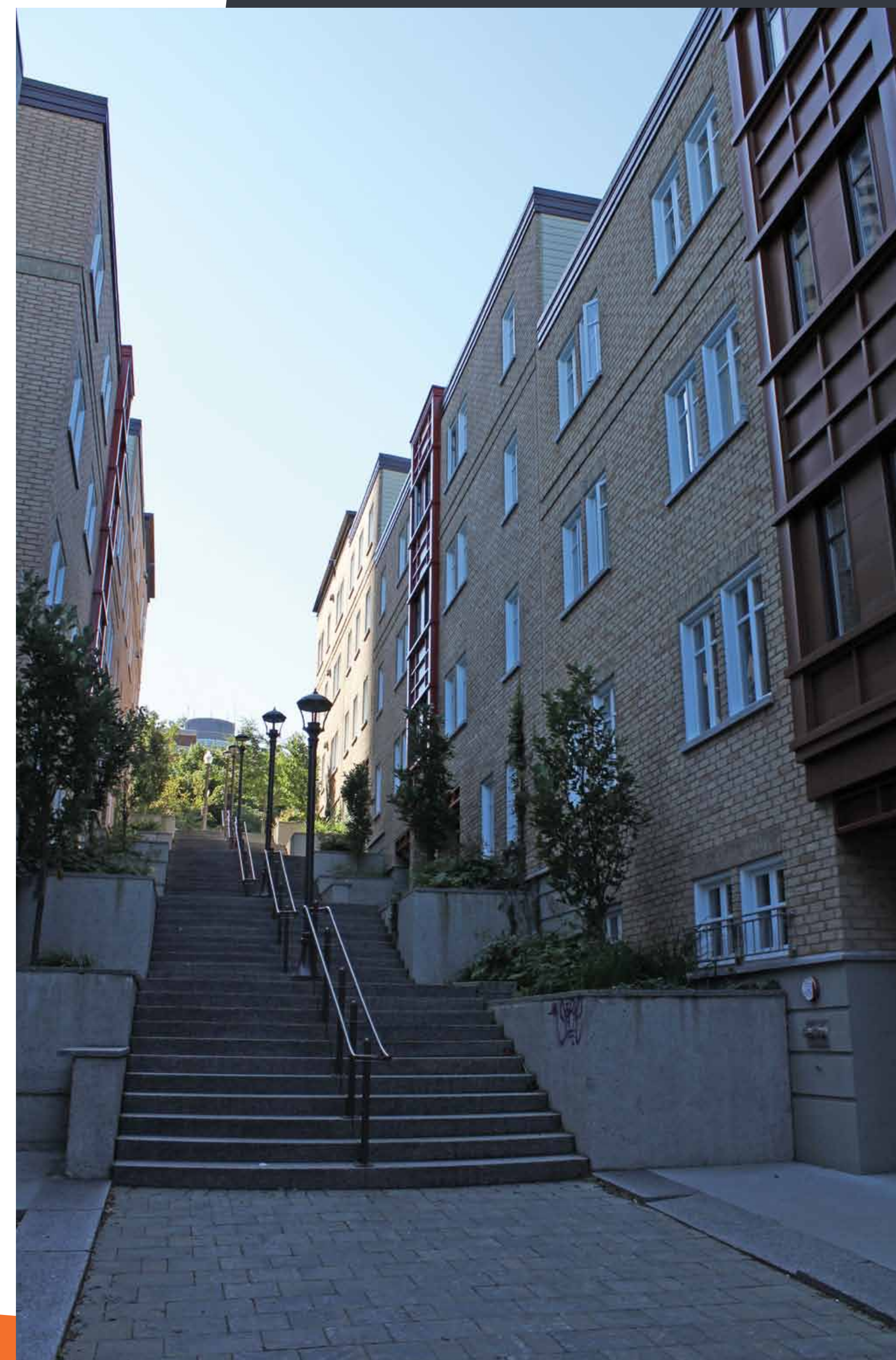
Québec par ses programmes *AccèsLogis Québec* et

*Rénovation Québec*. Six ans plus tard, après bien

des efforts, les nouveaux résidents emménagent

enfin dans leur coopérative d'habitation, la plus

grande de la région de Québec.



Le Passage de la résistance. De part et d'autre se trouvent les immeubles de la Coopérative d'habitation L'Escalier construits en 2010.

Source : Société d'habitation du Québec

1941-2012 Rétrécit une fois... Les coopératives d'habitation



# LES COOPÉRATIVES EN RÉGION

## Des besoins en logement comblés aux quatre coins du Québec

On aurait tort de croire que les coopératives d'habitation sont un phénomène propre à Québec ou à Montréal.

Tout au long des années 70, des projets sont développés un peu partout en province, notamment en Estrie (dès 1971), dans le Bas-Saint-Laurent (dès 1974), en Outaouais (dès 1975), dans la région de la Côte-Nord et en Montérégie (dès 1977), dans le Centre-du-Québec de même qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (dès 1978). Depuis, la mise sur pied de nouveaux programmes de subvention gouvernementaux, le développement du mouvement coopératif en habitation et des organisations militant en ce sens ont permis la réalisation de près de 1 300 projets d'habitation communautaire dans toutes les régions administratives, à l'exception du Nord-du-Québec.



La Coopérative d'habitation Les Caps située à l'Étang-du-Nord (Îles-de-la-Madeleine) réalisée en 1986.

Source : Mathieu Houle-Courcelles

Si la plupart des coopératives d'habitation se trouvent en milieu urbain, certaines ont cependant été implantées en milieu rural. Plusieurs villages du Québec ont la chance de compter sur des coopératives d'habitation sur leur territoire. C'est notamment le cas de Saint-Fabien-de-Panet, une communauté de 1 000 habitants située dans la région de la Chaudière-Appalaches, où l'on trouve plusieurs autres coopératives (boulangerie, câblodistribution, services à domicile, etc.). Le développement de nouvelles coopératives d'habitation permet aussi à des villages comme Saint-Camille en Estrie d'attirer de nouveaux résidents.

En 2012, environ 55 % des logements coopératifs se trouvent hors de Montréal. Un peu partout au Québec, la formule coopérative apparaît comme une solution attrayante et adaptée aux besoins des ménages à faible revenu en matière de logement. Ces derniers souhaitent exercer un contrôle sur leur milieu de vie, surtout là où le marché locatif privé (non communautaire) est inexistant.



La Coopérative d'habitation Lavernière située sur l'île du Cap aux Meules (Îles-de-la-Madeleine) réalisée en 1988.

Source : Mathieu Houle-Courcelles



Affichette produite par les Coops d'habitation de la Côte-Nord, réalisée par Diane Lebel. 1981.

Source : CRIP-UQAM, Fonds Centre populaire de documentation de Montréal

1941-2012 Rétrécit une fois... Les coopératives d'habitation



## Une force enracinée

Ce n'est pas d'hier que des citoyens s'organisent pour défendre le droit au logement. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, des syndicats et des regroupements de femmes mettent de l'avant des réformes pour améliorer les conditions d'habitation de la classe ouvrière. Après la Deuxième Guerre mondiale, on a vu apparaître à Montréal un mouvement de « squatters » revendiquant l'accès à des logements décents pour les familles des vétérans sans-logis. Environ 80 ménages, regroupant plus de 300 personnes, participent à cette campagne d'occupation d'immeubles très médiatisée.



Manifestation du Comité des citoyens et citoyennes Saint-Gabriel devant l'hôtel de ville de Québec. Vers 1976.  
Source : Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Au cours des années 60, de vastes opérations de rénovation urbaine ont bouleversé le centre-ville de plusieurs municipalités dans la province. Des citoyens s'opposent à ces projets de démolition et forment des comités pour résister. Les coopératives d'habitation sont l'une des solutions mises de l'avant pour permettre la rénovation d'immeubles anciens et le maintien des locataires dans les quartiers populaires.

Peu à peu, la plupart des comités de citoyens fondés à la fin des années 60 et au début des années 70 ont cédé leur place à des comités logement. On en compte aujourd'hui plusieurs dizaines, répartis dans la province. La majorité de ces comités sont regroupés au sein du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Fondés en 1978, le FRAPRU et ses groupes membres cherchent à faire reconnaître le droit au logement et les besoins des locataires à faible revenu.

Les comités logement jouent depuis maintenant plus de trente ans un rôle essentiel dans le soutien et la défense des droits des ménages à faible revenu. Ils sont porteurs de la cause du logement social auprès des structures politiques et de la société civile.

Dépliant de la première campagne menée par le FRAPRU en 1981, dont l'objectif est le « maintien et l'intensification des programmes de logement social ». D'après le FRAPRU, on réalise alors environ 6 000 logements sociaux par année au Québec.

Source : FRAPRU



Affiche du Comité des citoyens et citoyennes Saint-Gabriel, au cœur des luttes contre les démolitions dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec. 1977.

Source : CRIP-UQAM, Fonds Centre populaire de documentation de Montréal



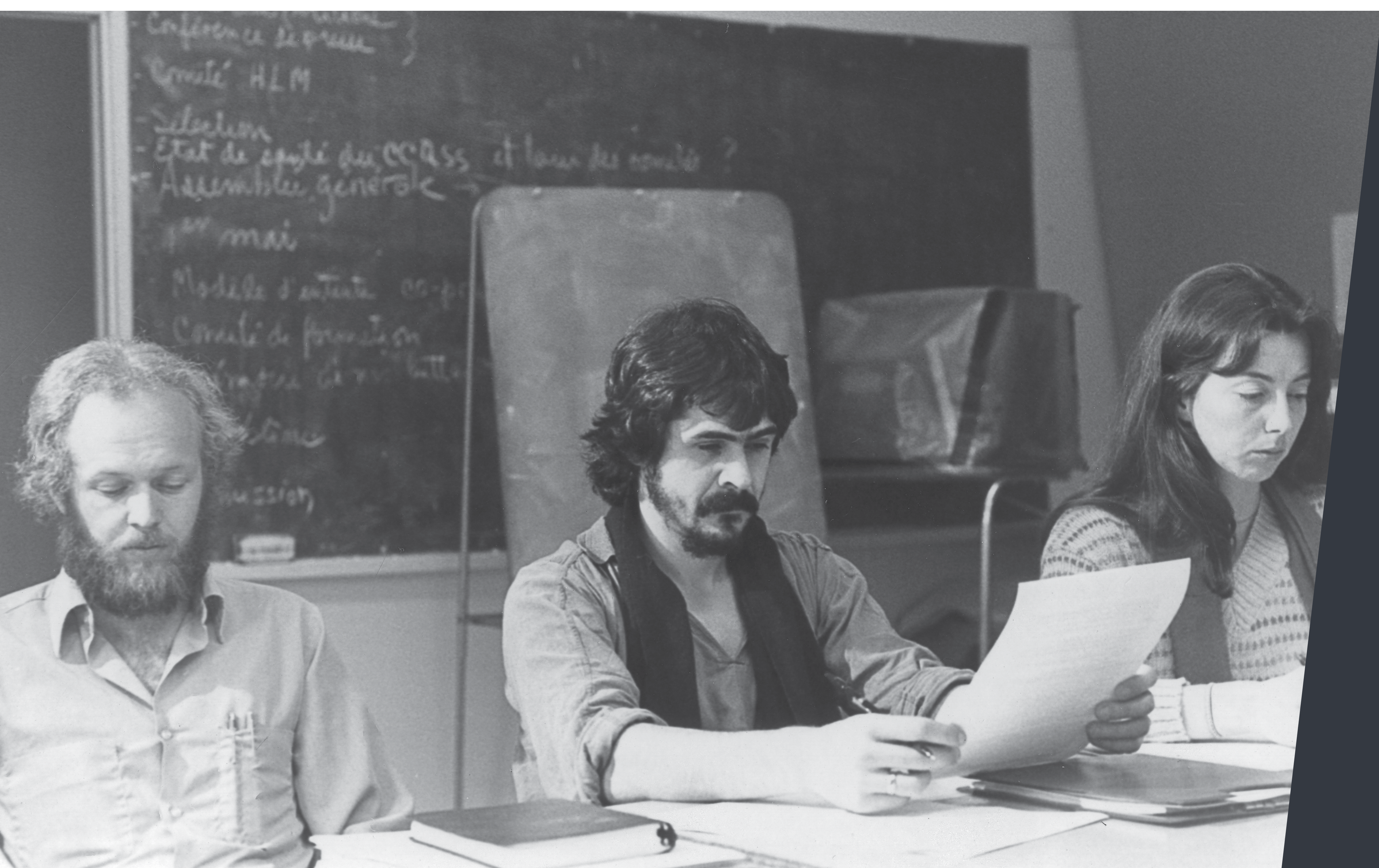
1941-2012  
Nérit une fois...  
Les coopératives d'habitation



# LES GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES

## Incontournables pour développer le logement communautaire

Les groupes de ressources techniques (GRT) sont apparus dans la foulée du programme Logipop, mis en place par la Société d'habitation du Québec en 1977. Ce programme avait pour objectif d'offrir un soutien financier pour aider au démarrage des coopératives d'habitation et de favoriser la multiplication de ces projets.



« Trois des représentants des groupes de ressources techniques de l'Est du Québec défendent l'idée d'une corvée coopérative en habitation ». Non datée.

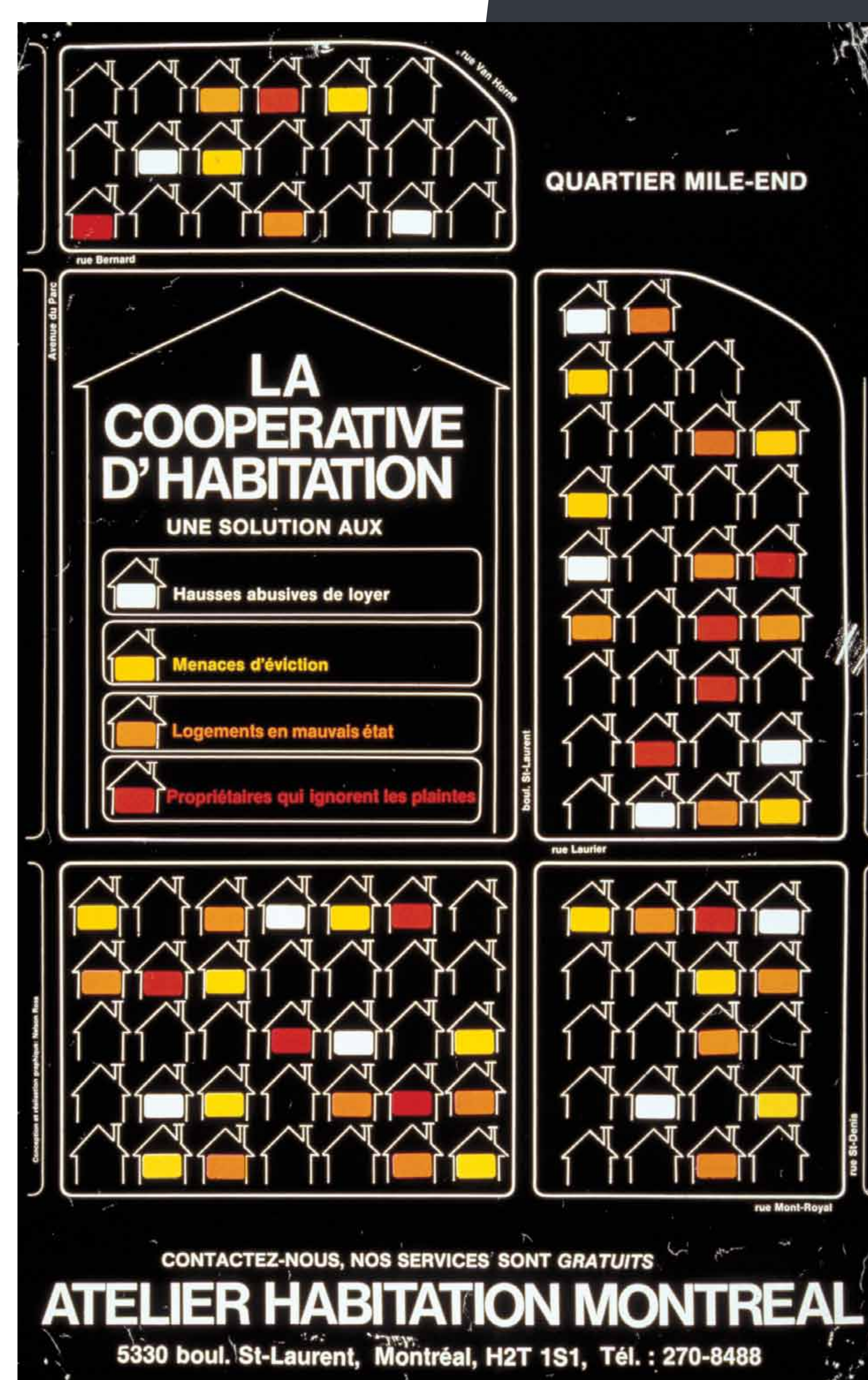
Source : BANQ, Fonds Conseil de la coopération du Québec

Les premiers GRT sont mis sur pied par des groupes de citoyens et des coopératives déjà existantes qui souhaitent faire profiter les groupes émergents de leur expertise pour réaliser des projets d'habitation communautaire. Contrairement à ce que leur nom laisse entendre, le soutien apporté par les GRT ne se limite pas à de l'aide technique. En plus de faire le lien avec les professionnels de l'industrie de la construction et les bailleurs de fonds gouvernementaux, les GRT préparent les coopérants à prendre leur futur milieu de vie en charge par de l'accompagnement et de la formation. Leurs activités vont se diversifier au fil des ans pour englober toute une panoplie de services liés à la gestion de projet.

Au milieu des années 80, on compte déjà plus d'une trentaine de GRT dans la province. C'est une période de développement importante : on construit, à cette époque, jusqu'à 5 000 logements sociaux par année au Québec. En 1989, trois associations régionales (la table des GRT de Montréal, celle des GRT de l'Est et enfin celle des GRT de la Montérégie) fondent un regroupement provincial. C'est la naissance de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ). L'Association compte aujourd'hui 24 membres, répartis à la grandeur de la province, qui contribuent de manière importante à la réalisation de milliers de logements coopératifs.

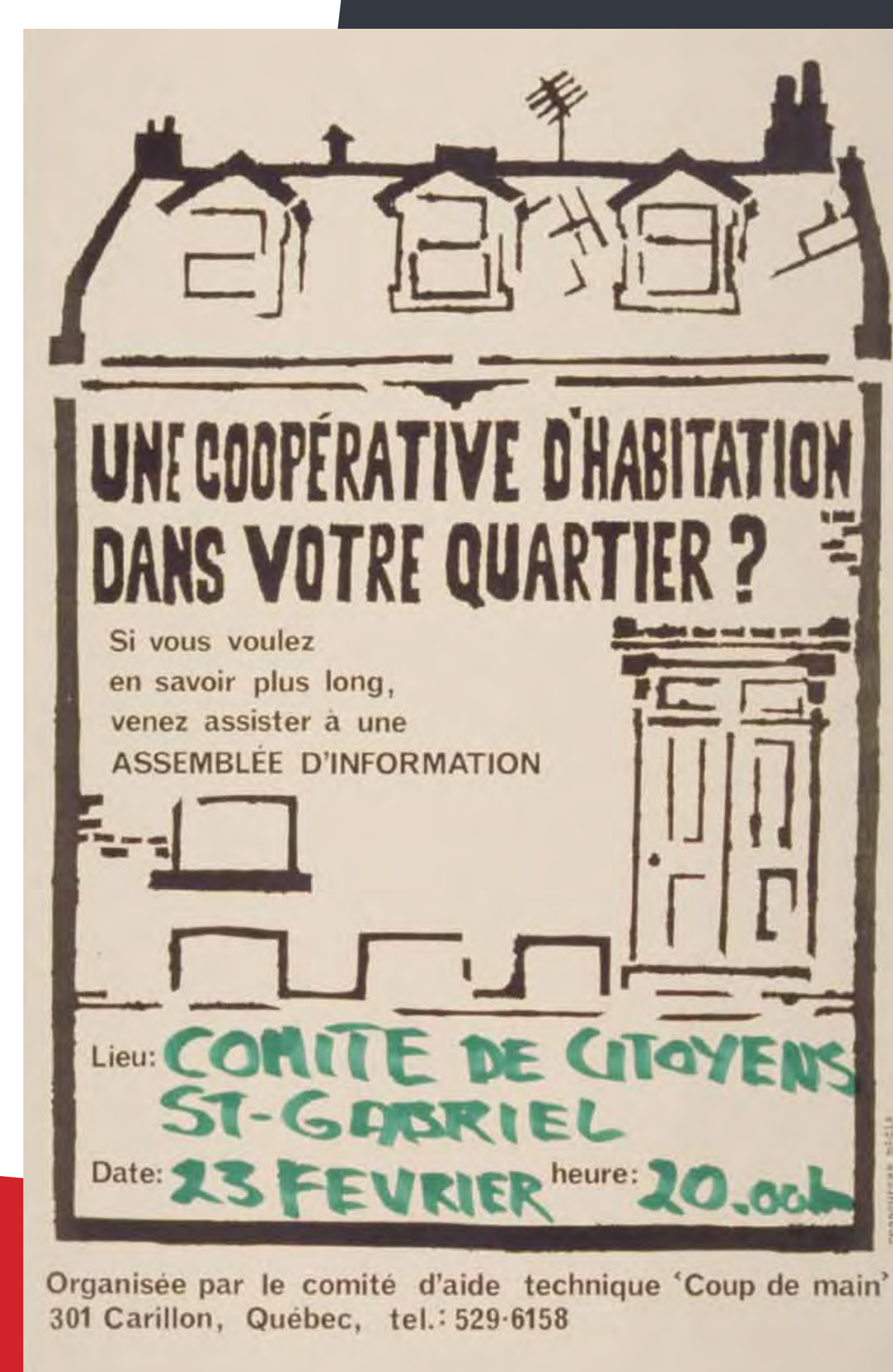
Affichette produite en 1979 par le Comité d'aide technique Coup de main, fondé par le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur à Québec. Créé en 1972, ce comité accompagne les locataires dans le démarrage des premières coopératives du quartier. Coup de main fusionne avec le GRT Action-Habitation en 1986.

Source : CRIP-UQAM, Fonds Centre populaire de documentation de Montréal



Affiche réalisée en 1982 par l'Atelier habitation Montréal, mis sur pied en 1978.

Source : CRIP-UQAM, Fonds Centre populaire de documentation de Montréal



Organisée par le comité d'aide technique 'Coup de main' 301 Carillon, Québec, tel.: 529-6158

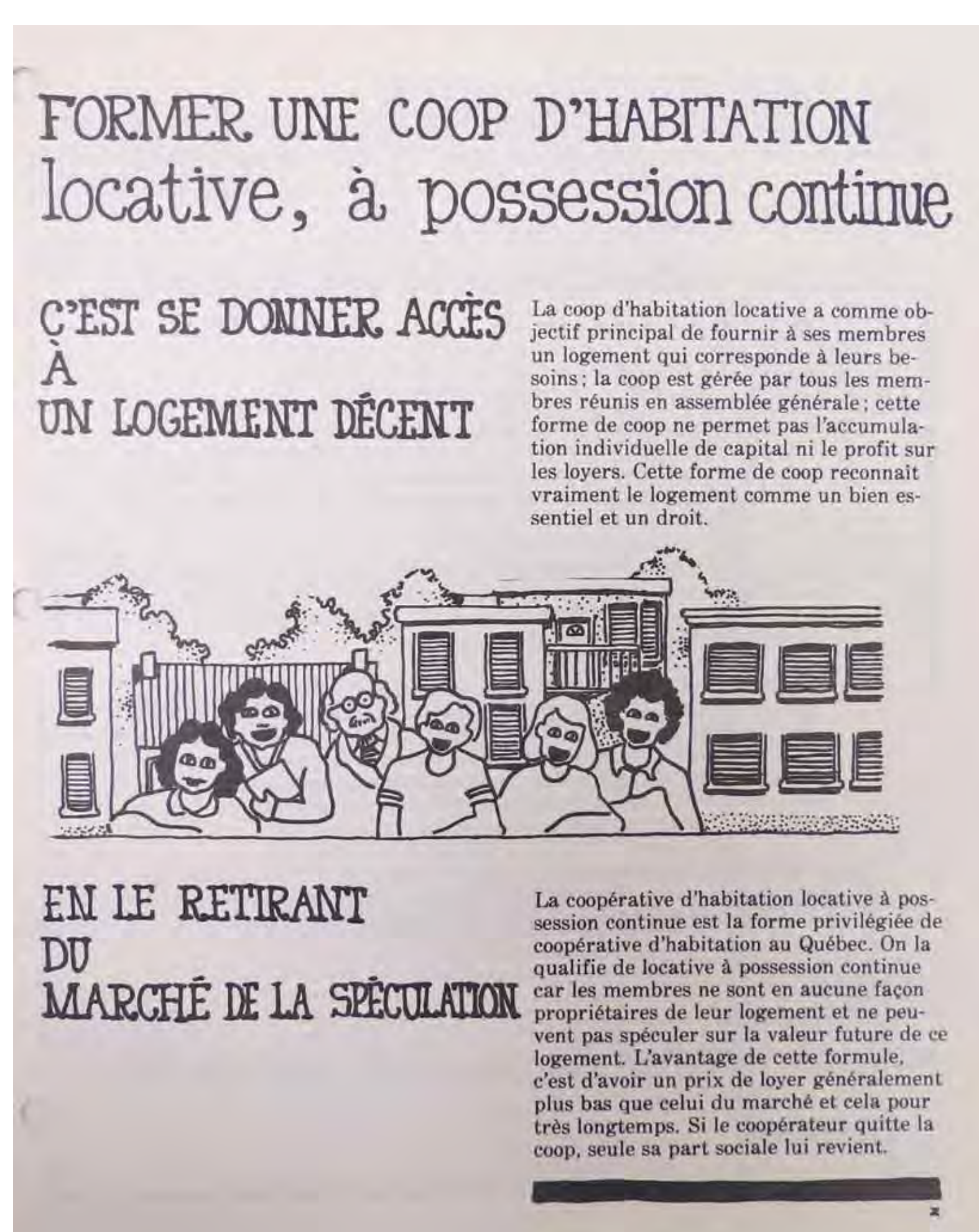
*Rétrit une fois...  
1941-2012  
Les coopératives d'habitation*



# LES FÉDÉRATIONS DE COOPÉRATIVES

## Que de chemin parcouru!

Depuis le milieu des années 70, les coopératives d'habitation se réunissent et se concertent à l'échelle provinciale. La première de ces rencontres a lieu en 1976 à Saint-Hyacinthe : huit coopératives y délèguent des représentants. On compte alors à peine une trentaine de coops au Québec. L'année suivante, les délégués des coopératives se réunissent à Sherbrooke et adoptent un manifeste qui définit les valeurs fondamentales et les principes de base du mouvement.



« Les coopératives d'habitation locative à possession continue : chercher l'accès à un bien essentiel en retirant le logement du marché de la spéculation ».

Source : Hebdo Coop, numéro 31 (décembre 1981)



Hebdo Coop est le journal du Regroupement des coopératives d'habitation de Montréal. Tiré à 1 000 exemplaires, il est distribué à toutes les coopératives d'habitation de la province.

Source : Hebdo Coop, numéro 40 (mai 1983)

Peu à peu, le mouvement coopératif en habitation se structure. En 1978, le Regroupement des coopératives de Montréal est mis sur pied. Il publie un bulletin d'information, l'*Hebdo-Coop*, qui est diffusé à toutes les coopératives d'habitation de la province. Ce regroupement est en contact avec des associations similaires dans d'autres régions telles que Québec, les Cantons-de-l'Est, la Rive-Sud de Montréal, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent.

Au mois de mai 1979, le mouvement coopératif en habitation publie un mémoire intitulé « Pour une politique de l'habitation coopérative au Québec ». Ce document traduit les revendications des coopératives face aux différents paliers de gouvernement. À la même époque, des efforts sont déployés afin de mettre sur pied une fédération provinciale. Les divisions qui existent alors au sein du mouvement conduisent à l'échec de cette démarche.

Ce recul amène les coopératives à privilégier la mise sur pied de fédérations régionales légalement constituées. Ainsi, le Regroupement des coops de Montréal devient, au mois d'avril 1983, la Fédération des coopératives d'habitation de l'Île de Montréal.

En 1987, après plusieurs années de débats, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) naît de la fusion de cinq fédérations régionales (Montréal, Québec, Outaouais, Cantons-de-l'Est et Montérégie). Vingt-cinq ans plus tard, la CQCH compte six fédérations régionales (Montréal, Québec et Chaudière-Appalaches, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Montérégie) et 950 membres dans tout le Québec. Rappelons que les coopératives membres de la CQCH contribuent à loger adéquatement quelque 20 350 ménages.



« Pour une politique d'habitation coopérative au Québec » paraît au mois de mai 1979. Ce mémoire conteste les réformes du gouvernement fédéral en matière de financement. Il propose la création d'un programme québécois d'aide financière.

Source : BAnQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Conseil de la coopération du Québec

1941-2014 Rétro une fois... les coopératives d'habitation